



Agenda Janvier 2022

- **1er janvier** : Journée Mondiale de la Paix

- **2 janvier** : Epiphanie



- **3 janvier** : Rentrée des classes
- **17 janvier** : Vaccination – salle Aragon – de 14h à 17h – 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} dose
- **24 janvier** : Journée internationale de l'éducation
- **21 janvier** : Conférence « Mulhacén – le seigneur andalou » - Salle Aragon – 19H30 – pass vaccinal obligatoire
- **27 janvier** : Journée de la mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité

INFOS PRATIQUES

- En raison de la situation sanitaire, la **cérémonie des vœux** du maire prévue le 14 janvier est **annulée**.
- Les **inscriptions pour l'accueil de loisirs de février** se feront du **03 au 21 janvier 2022**.

LE SERVICE JEUNESSE DE LA COMMUNE DE MAING
RECRUTE POUR SES ACCUEILS DE LOISIRS



**I WANT YOU
FOR MY ALSH**

Contactez Houssine au 03.27.24.46.69

Connectez-vous sur le site de la ville et profitez des toutes dernières informations

www.maing.fr

Vœux du maire



Chères Maingéaises, Chers Maingéois,

Au nom de l'équipe municipale et de l'ensemble du personnel communal, je vous présente à toutes et à tous une belle et heureuse année 2022.

Malheureusement, le contexte sanitaire nous impose de prendre, au quotidien, un certain nombre de précautions nécessaires pour nous-même et nos proches. Je vous demande de rester vigilants à chaque instant et d'être à jour de vos vaccins.

J'aurai une pensée pour toutes celles et tous ceux qui vivent des moments douloureux du fait de cette pandémie.

Que ce soit sur le plan santé, professionnel, amical, scolaire ou des loisirs, nos vies sont encore bouleversées.

La commune est fortement présente à vos côtés depuis le début de la Covid et je tiens à remercier l'ensemble du personnel communal qui accomplit sa mission de service public ainsi que les élus qui n'ont pas compté leur temps avec de belles initiatives pour le bien commun !

C'est dans les situations de crise que nous reconnaissons les valeurs d'une société.

A Maing, la solidarité a encore prédominé : confection ou don de masques, les maraudes avec les colis pour les sans-abris, la distribution de colis... Vous avez été les acteurs de ce mouvement inédit à destination des plus fragiles et des plus vulnérables.

Nous sommes mobilisés pour vous accompagner et pour être à vos côtés dans cette épreuve collective. Je sais aussi pouvoir compter sur vous et je vous en remercie.

Membre du Bureau de l'association des Maires du Nord, c'est en responsabilité et en concertation que nous agissons dans le respect de la loi en nous adaptant aux consignes sanitaires.

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, vos familles, une belle et heureuse année 2022 et surtout de rester en bonne santé.

Très cordialement,

Votre Maire, Philippe BAUDRIN.

Changement de prestataire pour la fourniture en eau potable

Nous avons sollicité le retrait du SIDEN-SIAN suite à différents problèmes dont la qualité de l'eau et demandé notre rattachement au service « L'Eau du Valenciennois » de la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole.

De ce fait, le retrait de Maing du SIDEN-SIAN prendra effet le 31 décembre 2021 mais pour des raisons pratiques, Noréade assurera la continuité du service jusqu'au lundi 3 janvier 2022 à 8 h.

Noréade a procédé à une dernière relève de nos compteurs dans le courant du mois de décembre 2021 afin d'établir une facture de solde arrêtée au 31 décembre 2021 ; cette facture vous sera adressée courant janvier 2022.

Ce transfert vers notre nouveau prestataire se fait automatiquement, vous n'avez rien à faire.

L'Eau du Valenciennois

219 avenue Anatole France

59410 ANZIN

Tél. : 09 77 40 06 83

Tél. urgence : 09 77 401 903



Recensement 2022 : Des chiffres aujourd'hui pour construire demain !

Le recensement prévu en 2021 a été reporté d'une année en raison de la crise sanitaire. Il se déroulera donc du **20 janvier au 19 février 2022**.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France, et plus précisément la population officielle de la commune de Maing. Ses résultats sont très importants, car ils sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget de la commune : plus Maing est peuplée, plus l'aide financière est élevée. Le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : Répondez par internet comme 60 % des personnes recensées

Lors de la période d'enquête, un agent, muni d'une carte officielle, et tenu au secret professionnel, déposera dans votre boîte aux lettres vos codes de connexion pour vous recenser en ligne. **Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.**

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Vos réponses sont strictement confidentielles. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Votre participation au recensement est essentielle, gratuite et rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.

Le recensement, comment ça marche ?

- ① **Rendez-vous sur www.le-recensement-et-moi.fr** et cliquez sur

ACCÉDER AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE

- ② **Saisissez vos codes d'accès personnels** qui se trouvent sur la notice remise par l'agent recenseur.

Vos identifiants pour vous faire recenser en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr
LPEKD66
Mthab73

- ③ **Entrez ensuite les informations** de votre logement renseignées par l'agent recenseur. Elles se trouvent également sur la notice.

Caractéristiques de votre logement à recopier sur le questionnaire en ligne

0 1 0 3
RHS, lot ou distinct
0 1 4 0 0 5
Rang A Rang L

- ④ **Répondez au questionnaire** Vous serez guidé à chaque étape.

- ⑤ **Validez et c'est terminé !** Envoyer les questionnaires

CONFERENCE

- Mulhacén -
Le seigneur andalou

Mardi 25 janvier
Salle Aragon
19H30

Pass vaccinal obligatoire



Mot de l'opposition

L'an 2021 toujours marquée par présence de la covid. Qu'à cela ne tienne, avec tous les bons comportements de la population maingéoise nous avons pu limiter son impact. Merci, et soyez assurés que Maing pour Tous et ses bénévoles sont prêts à vous aider, à vous défendre contre les embarras du quotidien. Nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année

Mot de la majorité

« Attends-toi à l'inattendu ! Nous essayons de nous entourer d'un maximum de certitudes, mais vivre, c'est naviguer dans une mer d'incertitudes, à travers des îlots et des archipels de certitudes sur lesquels on se ravitaille », Edgar Morin

Puisse 2022 nous permettre de nous amarrer à davantage de certitudes et de sérénité. Bonne année à tous.

NOTRE RECETTE DU MOIS : Papillote de poisson au lait de coco

Ingrédients : (4 pers.)

- 4 filets de poisson blanc
- 2 carottes
- 2 courgettes
- 2 blancs de poireaux
- 2 échalotes
- 2 citrons (non traités)
- lait de coco
- 4 branches de thym
- 4 feuilles de laurier
- huile d'olive
- persil haché
- sel, poivre



Préparation :

1. Éplucher les légumes et les tailler en fins bâtonnets.
2. Cuire au micro-ondes les carottes pendant 2 min puis les courgettes et les blancs de poireaux pendant 1min30.
3. Hacher l'échalote en fins morceaux.
4. Dans un bol, mélanger les légumes avec l'échalote et un peu de persil haché. Saler et poivrer
5. Nettoyer et coupez les citrons en rondelles.
6. Déposer sur une feuille de papier cuisson quelques gouttes d'huile d'olive, un filet de poisson puis un filet de lait de coco et un peu du mélange de légumes. Ajouter une tranche de citron, une branche de thym et une feuille de laurier sur le dessus. Saler et poivrer et verser un filet d'huile d'olive.
7. Replier la feuille de papier cuisson pour former une papillote.
8. Faire de même pour les autres papillotes.
9. Faire cuire les papillotes au micro-ondes pendant 2 ou 3 minutes, selon l'épaisseur des filets de poisson.
10. Déguster accompagné de riz.

D'après www.cuisineaz.com

Bonne dégustation !